

Image not found or type unknown



Chute a l'entree d un hypermarche dut a une fuite ancienne du toi

Par **MACKA**, le **12/07/2010** à **20:14**

Bonjour, le 2 juillet 2010, j'ai glissé et chuté sur une flaque d'eau à l'entrée du magasin. j'ai informé les agents de sécurité de ma mésaventure, je n'ai pas fait de déclaration d'accident au magasin, ce jour-là, car la douleur était supportable. Aujourd'hui, je me retrouve avec une entorse au pouce droit, soit 10 jours après l'accident. Je porte une attelle pendant 3 semaines, je crains des séquelles. Je rédige en ce moment un courrier pour une prise en compte de ma déclaration d'accident à la direction de l'hyper concerné. Les agents de sécurité n'ont rien consigné dans le cahier, j'ai juste la femme de ménage qui est venue éponger la flaque et qui m'a confié qu'avec la fuite sur la toiture cela devait bien arriver....